

Le dossier des mines de Saint Félix de Pallières, évoqué au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à Paris



A l'initiative du député gardois Olivier Gaillard et en sa présence, les maires des communes de Saint-Félix-de-Pallières, Jean-Louis Flattet, de Thoiras, Lionel André, et de Tornac, Marielle Vigne, impactés par l'activité des anciennes mines de la Croix-de-Pallières, ont participé à une réunion mercredi 2 mai 2018 au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. La réunion s'est déroulée en présence de MM. Laurent Grave-Raulin, conseiller parlementaire en charge des relations avec les élus et Denis Voisin, conseiller en charge de la société civile, des questions de santé-environnement et des risques, du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. MM. Aurélien Gay, chef du bureau du sol et du sous-sol à la Direction générale de la Prévention des risques, et Jean-Luc Perrin, sous-directeur au bureau des risques chroniques et du pilotage à la Direction générale de la Prévention des risques étaient également présents.

Cette rencontre concernait la responsabilité et les compétences des maires et de l'État dans la gestion de l'après mine faisant suite à la demande formulée en août 2017 par la Préfecture du Gard auprès des trois maires de faire appel à leur pouvoir de police générale dans le cadre réglementaire de la gestion des déchets pour imposer des travaux sur les sites miniers.

A cette occasion, Marielle Vigne, a rappelé qu'il s'agissait d'un dossier très lourd pour une petite commune comme Tornac ; dossier dont elle n'a par ailleurs eu connaissance qu'à partir de 2014. Elle a fait part à l'assemblée d'un certain nombre de questions : Pourquoi les réunions d'information avec la préfecture se sont-elles arrêtées depuis bientôt un an ? Pourquoi faire agir les petites communes à la place de l'Etat ? Pourquoi les résultats d'analyse des sols -annoncés initialement fin 2017- n'ont-ils toujours pas été communiqués aux communes ? Elle a également interpellé les représentants du Ministère sur la situation des familles situées sur les sites pollués -dont parfois les enfants sont impactés - et qui n'ont ni suivi médicaux, ni soutien financier.

S'agissant des résultats d'analyse, le Ministère a précisé attendre l'étude globale, reliée à celle de Santé Publique France, attendue dans le courant de l'année et qui fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion du Comité de Suivi et d'Information avec l'ensemble des parties prenantes. Sur d'autres points (panneautage, gestion des déchets, prise en charge des foyers impactés), des pistes se dégagent mais il reste cependant beaucoup à faire.

Pour les maires concernés, il devient urgent maintenant d'apporter des réponses concrètes à ces questions demeurées sans réponses qui suscitent de nombreuses interrogations auprès des populations et qui ont des conséquences négatives sur les activités touristique, immobilière et économique de leurs communes. Ils ont insisté pour que l'Etat coordonne et accompagne la gestion de cette pollution « multi-territoriale » indiquant pour cela qu'ils ne disposaient pas des capacités juridiques, administratives et financières pour lancer des actions à long terme contre une multinationale.

A l'issue de la réunion, les membres du ministère de Nicolas Hulot se sont engagés à se faire le relai de la préoccupation des élus gardois auprès des services du Préfet et du Ministère de l'Intérieur quant à la question de l'interprétation des textes juridiques au regard de la jurisprudence et d'accompagner pleinement les trois communes. De leur côté, les maires ont apprécié l'écoute qui leur a été réservée. Ils ont une nouvelle fois rappelé leur volonté de travailler étroitement et en toute transparence avec les services de l'Etat afin de sortir rapidement et favorablement de ce dossier.

Horaires d'été à l'accueil de la mairie

Dans la période du lundi 23 juillet au vendredi 3 août 2018, l'accueil ne sera ouvert que les matins du lundi au vendredi, fermé le mercredi toute la journée.